

RÉSOLUTION

Objet : Projet d'accord de coopération entre Interpol et le *Regional Security System* (RSS - Système de sécurité régionale)

L'Assemblée générale de l'O.I.P.C.-Interpol, réunie en sa 75^{ème} session à Rio de Janeiro (Brésil), du 19 au 22 septembre 2006,

AYANT EXAMINÉ le rapport AG-2006-RAP-15, qui présente un projet d'accord de coopération avec le *Regional Security System* (RSS),

RECONNAISSANT l'intérêt qu'il y a à officialiser les relations entre l'O.I.P.C.-Interpol et le RSS par un accord visant à soutenir les initiatives en matière de coopération policière dans la région Caraïbe,

ESTIMANT que le projet d'accord joint en annexe 1 du rapport AG-2006-RAP-15 est conforme aux intérêts et à la réglementation de l'Organisation,

APPROUVE le projet d'accord de coopération contenu dans l'annexe 1 du rapport AG-2006-RAP-15 ;

AUTORISE le Secrétaire Général à le signer.

Adoptée.